



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Maires et adjoints

Question écrite n° 63100

Texte de la question

M Pierre Bachelet appelle l'attention de M le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique sur le caractère particulièrement scandaleux de la mise en cause des élus, suite à des catastrophes ayant entraîné des dégâts matériels, voire des pertes humaines. Le drame de Vaison-la-Romaine a permis de mettre en lumière la grande fragilité des élus des collectivités locales qui ont été mis en cause par certains médias au motif que des dispositions de nature à prévenir et éviter des catastrophes naturelles n'auraient pas été prises par eux dans l'intérêt de leurs propres administrés. Il s'agit là, en réalité, d'un procédé indigne qui ne tient compte ni des étroites marges de manœuvre laissées aux maires des 36 000 communes de notre pays ni du fantastique aléa représenté par de telles intempéries dramatiques, qui n'ont d'ailleurs pas épargné des constructions parfois très anciennes implantées à l'époque où la densité immobilière n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. On peut noter d'ailleurs avec satisfaction le bon sens et l'esprit de solidarité qui ont joué entre le nouveau et l'ancien maire de Vaison-la-Romaine, le premier s'étant bien gardé de porter la moindre critique à l'égard des permis de construire accordés par son prédécesseur. Autant d'éléments qui justifieraient une plus grande décence vis-à-vis des familles de victimes et de l'immense élan de solidarité généré à la suite de telles tragédies, aussi bien au sein des services municipaux que des bénévoles extérieurs aux communes sinistrées. Il lui demande donc de prendre des mesures de nature à préserver la dignité de la fonction de premier magistrat d'une commune touchée par le malheur.

Texte de la réponse

Reponse. - Particulièrement conscient de l'ampleur du drame qui a touché les habitants de Vaison-la-Romaine, le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique a partagé l'émotion des familles et s'est associé pleinement à leur peine devant l'adversité. Il souhaite, comme l'honorable parlementaire, que les débats consécutifs à cette catastrophe conservent toute leur dignité.

Données clés

Auteur : [M. Bachelet Pierre](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63100

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : intérieur et sécurité publique

Ministère attributaire : intérieur et sécurité publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 1992, page 4875